

Communiqué de presse

Vendredi 15 septembre 2023

Le Conseil départemental et le Crédit Mutuel de Bretagne lancent le deuxième appel à projets en soutien aux associations d'aidants des personnes en situation de handicap

Les 100 000 aidants finistériens ont un rôle primordial dans l'accompagnement de leurs proches vulnérables, et le Département du Finistère veut les encourager et les valoriser.

Dans le volet 3 de son Plan Handicap, le Département s'engage concrètement auprès des aidants d'un proche en situation de handicap, notamment en soutenant les associations qui proposent des solutions innovantes et efficaces. En 2022, un premier appel à projets, lancé à l'initiative du Conseil départemental avec le Crédit Mutuel de Bretagne, a contribué à l'accompagnement financier de 22 projets dans tout le Finistère, pour une dotation globale de 140 000 €.

Face au succès de ce premier appel à projets, qui a montré sa capacité à répondre aux besoins des aidants, le Conseil départemental du Finistère et le Crédit Mutuel de Bretagne reconduisent cette initiative en 2023, avec une nouvelle enveloppe de 140 000 € en soutien d'actions proposées par des associations soutenant les aidants de personnes avec handicap.

Les associations qui œuvrent en Finistère pour les personnes en situation de handicap et leurs aidants peuvent ainsi se porter candidates pour ce 2^e appel à projets, qui devront proposer des solutions innovantes et efficaces visant à favoriser le répit des aidants.

La candidature a lieu de façon dématérialisée sur le portail de dépôt des demandes de subvention du Département e-demarches (<https://e-demarches.finistere.fr>), dès à présent et jusqu'au 13 octobre 2023.

Le jury, composé d'un élu du Conseil départemental et d'un représentant du Crédit Mutuel de Bretagne, se réunira en Novembre pour sélectionner les projets et allouer des subventions comprises entre 2 500 € et 25 000 €.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site internet du Département du Finistère : www.finistere.fr/aidants

A propos du Crédit Mutuel de Bretagne

*Avec un réseau de 292 points de vente, dont 212 caisses locales, le Crédit Mutuel de Bretagne compte plus de 3 000 collaborateurs, et près de 2 000 administrateurs et plus de 1,8 million de sociétaires et clients. Présent sur les quatre départements bretons, le Crédit Mutuel de Bretagne intervient auprès des particuliers, des associations, des professionnels, entreprises et agriculteurs, dont le chiffre d'affaires est inférieur à 30 millions d'euros. Le Crédit Mutuel de Bretagne fait partie du groupe Crédit Mutuel Arkéa, aux côtés de la Fédération du Crédit Mutuel du Sud-Ouest (CMSO) et d'une quarantaine de filiales spécialisées.
Plus d'informations sur www.cmb.fr*

Contacts presse : Département du Finistère : Chloé LE GALL presse@finistere.fr

Crédit Mutuel de Bretagne : Ariane LE BERRE- LEMAHIEU ariane.le-berre-lemahieu@arkea.com